

Douze espaces régionaux de dialogue social de l'ESS actifs

Suite à la création officielle des espaces régionaux de dialogue social de l'ESS (ERDS) en régions Centre-Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine en 2022, l'UDES et les organisations syndicales de salariés ont réussi leur pari de finaliser la mise en place d'un espace paritaire dans chacune des régions métropolitaines.



ESPACE RÉGIONAL DE DIALOGUE SOCIAL
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Signature de la feuille de route de l'ERDS par l'UDES, la CFE-CGC et la CFTD

Les ERDS sont des instances où siègent les représentants des employeurs de l'économie sociale et solidaire et les représentants des syndicats de salariés. Leur objectif est de proposer un lieu de partage, de définition et de suivi de projets concertés à destination des salariés de l'ESS, en application ou en complémentarité avec les travaux menés au niveau national par le Groupe de dialogue social (GDS) (lire aussi en page 44). Le premier ERDS a été créé en 2016 en région Auvergne-Rhône-Alpes. Depuis, la dynamique n'a jamais fait défaut, preuve de l'importance accordée dans l'ESS au dialogue social.

Des projets d'envergure pour renforcer le dialogue social dans les territoires

En 2023, les ERDS entrent dans une nouvelle phase, celle de la consolidation, avec l'aboutissement notamment de nombreux projets engagés au cours des derniers mois.

À titre d'exemples, on peut citer les sessions de sensibilisation au dialogue social proposées en Bourgogne-Franche-Comté ; le contrat d'étude prospective dédié aux enjeux d'attractivité dans l'ESS par l'ERDS en Provence-Alpes-Côte d'Azur (en savoir plus en page 48) et le parcours d'accompagnement aux innovations managériales qui verra le jour en Normandie au second semestre 2023.

Les autres ERDS poursuivent leurs travaux avec le soutien des partenaires régionaux tels que les directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets), les opérateurs

de compétences, l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) et ses établissements dans les territoires, ou encore les intermédiaires de l'emploi comme l'Apec ou Pôle emploi.

Au cours des prochains mois, un travail se poursuivra pour renforcer plus encore les ERDS et notamment, via une évaluation de leur déploiement en Corse ainsi qu'en outre-mer (Guyane, Martinique, Guadeloupe et La Réunion).



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 DES ERDS EST EN LIGNE !

Chaque année, l'UDES publie le rapport d'activité des ERDS afin de partager l'ensemble des travaux engagés sur l'année. Rendez-vous dans l'espace « Publications » du site web de l'UDES pour consulter le rapport d'activité des ERDS en 2022.

Lancement du programme « Objectif Transitions 2025 » dans vos territoires !

Dans le cadre de son projet « Objectif Transitions 2025 », l'UDES souhaite outiller et accompagner les employeurs de l'ESS du territoire dans la transition écologique. Pour ce faire, de multiples actions ont été organisées dès le premier semestre 2023 dans plusieurs régions.



Les Rencontres des employeurs de l'ESS engagés dans la transition écologique

L'UDES organise au printemps les Rencontres des employeurs de l'ESS en régions Hauts-de-France, Île-de-France, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et La Réunion. À travers l'organisation de débats, d'ateliers et d'un forum des partenaires, les participants ont été sensibilisés aux enjeux de transition écologique, ont découvert des exemples concrets et inspirants d'adaptation et ont été orientés vers des outils et un parcours d'accompagnement permettant de mieux prendre en compte ces enjeux dans leur modèle socio-économique.

Les Rencontres se sont déroulées à Bordeaux le 25 avril, Paris le 11 mai, Montpellier le 16 mai, Nantes le 24 mai et Lille le 30 mai. Le dernier rendez-vous se tiendra à La Réunion le 28 juin.

Les synthèses des échanges sont présentes sur les pages régionales du site : www.udes.fr/ludes-en-regions

Des formations dans vos territoires

Afin d'accompagner au mieux les employeurs de l'ESS dans l'adaptation de leur structure aux enjeux de transition écologique, l'UDES déploiera à partir de l'automne 2023 un parcours d'accompagnement dédié à la mise en place d'une stratégie plus respectueuse de l'environnement dans leurs organisations. En effet, dans le cadre d'un engagement de développement de l'emploi et des compétences (Edec) conventionné avec la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), l'opco de la Cohésion sociale et l'Afdas, ce parcours d'accompagnement permettra aux participants de mettre en place une démarche de transition écologique en utilisant le levier du dialogue social au sein de leur entreprise.

Retrouvez l'interview de Bruno Lucas, délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle, en page 48.



Rencontre des employeurs engagés dans la transition écologique - Montpellier le 16 mai 2023

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Mesure des impacts environnementaux

En complément des formations, l'UDES travaille à la création d'une offre d'outillage dédié. Dans ce cadre, de nouvelles fonctionnalités seront ajoutées à la plateforme VALOR'ESS, permettant à ses utilisateurs, en plus de pouvoir mesurer leur impact social, d'appréhender l'impact environnemental de leurs activités.

Cet outil, développé en partenariat avec l'association pour la transition bas carbone (ABC), permettra de découvrir la comptabilité carbone, d'effectuer le calcul de ses émissions de gaz à effet de serre et d'orienter les utilisateurs vers la mise en place d'actions de réduction de ses émissions.

Le calculateur carbone sera accessible dès l'été 2023 via cette adresse :

www.empreinte-carbone.valoress-udes.fr

En partenariat avec



Bruno Lucas, délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle, revient sur la signature de l'Edec et les actions communes qui seront mises en place dans le cadre du projet porté par l'UDES.

En quoi le projet d'Edec s'inscrit dans les orientations stratégiques de la DGEFP ?

Ce projet répond à un besoin d'appropriation et de mise en œuvre de nouveaux outils dédiés à la transition écologique pour les salariés, les entreprises et les branches professionnelles

de l'ESS. Pour la DGEFP, il est nécessaire d'adapter les métiers, les qualifications et les formations à la transition écologique et ainsi donner un autre sens au travail. Cela passe également par les échanges d'initiatives et de bonnes pratiques déjà mises en œuvre au sein des entreprises et des branches professionnelles.

Dans quelle mesure l'expérimentation auprès des employeurs de l'ESS peut-elle permettre à d'autres acteurs d'initier des actions sur le sujet de la transition écologique ?

Ce parcours, s'adresse principalement aux salariés des structures de l'ESS et a pour objectif de les faire monter en compétences et faciliter la prise en compte de ces enjeux au sein de l'entreprise.

Celle-ci donnera lieu à la mise en place d'un plan d'actions en faveur du développement durable pour ces structures, pourra servir de référence et permettre à d'autres acteurs d'initier des actions en fonction de leurs besoins et spécificités.

De quelle manière la DGEFP va-t-elle pouvoir capitaliser sur les résultats de cet Edec et en faire la promotion ?

La DGEFP présente les Edec sur le site du ministère du travail et dispose également d'un espace collaboratif, « La Place », qui permet d'échanger, autour d'objectifs ou de projets communs, dans les communautés dédiées. Une communauté a été créée pour les Edec et met à disposition l'ensemble des livrables produits. Par ailleurs nous produisons des webinaires qui peuvent recouper ces sujets.

La DGEFP communique via les réseaux sociaux du ministère du travail (LinkedIn et Twitter) afin de mettre en avant les actions qu'elle soutient et met en œuvre. Enfin, elle organise ou participe à des temps d'échanges et des groupes de travail avec les opco et les branches professionnelles, autant de moments privilégiés pour partager de résultats tels que ceux portés par l'Edec porté par l'UDES.

RÉGION SUD

Un CEP pour favoriser le recrutement des métiers en tension

L'UDES, avec le soutien du Conseil régional et de la Dreets, a proposé la mise en œuvre d'un contrat d'études prospectives (CEP) pour répondre aux enjeux d'attractivité des métiers de l'ESS en Région Sud à horizon 2030.

Dans une étude publiée par le Carif-oref, de nombreux métiers ont été qualifiés de « métiers en tension forte et élevée » en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans l'ESS, il s'agit principalement de métiers issus de l'action sociale et de la santé où les besoins de recrutement ne cessent de s'intensifier en raison du renouvellement intergénérationnel et des difficultés à fidéliser les salariés au sein des structures.

Une méthode en trois étapes

Le CEP prend en compte un diagnostic et une analyse prospective pour suggérer des leviers d'actions :

- 1. Une analyse documentaire** issue de la Dares, Pôle Emploi, France Stratégie, l'Observatoire régional de l'ESS et le Carif-oref ;
- 2. Des temps de concertation avec les partenaires sociaux** via l'espace régional de dialogue social de l'ESS, composé de l'UDES et des organisations syndicales de salariés (CFDT, CFE-CGC, CGT, CFTC) ;
- 3. Une mobilisation des acteurs ressources** à travers la mise en place d'entretiens individuels et d'ateliers prospectifs entre acteurs de l'ESS et experts du marché du travail mais aussi la réalisation d'une enquête auprès des acteurs de l'action sociale et de la santé.

Le secteur du care face à de grandes difficultés

La phase de diagnostic a mis en lumière 13 métiers en tension dans l'ESS en Région Sud – représentant près de 30 % des emplois du territoire – en donnant des informations sur les conditions de travail, la rémunération, l'employabilité, l'adaptation du métier à la digitalisation ou encore la prise en compte des enjeux écologiques.

Les métiers relevant du secteur du soin ou care connaissent de très fortes difficultés de recrutement qui vont très probablement s'accroître d'ici 2030. Au total, 11 220 postes seraient à pourvoir d'ici à 2030, soit 51 % des postes de l'ESS en région.

Les besoins se retrouvent principalement dans les métiers du « vivre ensemble », de plus en plus confrontés à des facteurs de tensions (pénurie de candidats sur les postes ouverts, conditions de travail difficiles, impact de la digitalisation, accessibilité des services à la population en milieu rural...).

Des pistes d'amélioration et leviers d'actions

Grâce à ce diagnostic, une stratégie régionale a été définie pour répondre aux besoins sociaux dans la proximité et le respect des normes environnementales, à la nécessité de mieux intégrer les salariés dans

les espaces de dialogue social et de gouvernance, et aux nouvelles aspirations professionnelles des jeunes.

Les prochaines années, trois pistes d'actions seront suivies :

- 1. Promouvoir l'identité commune des employeurs de l'ESS** : communiquer sur les métiers qui ont du sens, développer des pratiques managériales plus vertueuses et accompagner les transformations écologiques et numériques ;
- 2. Créer des synergies entre entreprises de l'ESS** : mutualiser des moyens et les pratiques pour favoriser les parcours professionnels ;
- 3. Développer des compétences** : renforcer les dispositifs de tutorat et développer les partenariats entre les employeurs et les dispositifs publics.



Suivez l'évolution du projet sur
www.udes.fr/paca-corse